



Vers un plan d'action intégré pour la bioéconomie

Document d'orientation Critical Conversation^{MD}

Introduction

L'activité du 3 juin à l'Université Carleton a lieu à une étape critique de la mise en place d'une bioéconomie au Canada. Contrairement aux étapes précédentes, où les discussions portaient sur l'analyse des nouvelles technologies, la détermination de la viabilité des analyses de rentabilisation de la bioéconomie et des priorités environnementales et économiques de niveau élevé, aujourd'hui, on met l'accent sur un cheminement tangible qui permettra au gouvernement d'agir. Cette activité permettra de déterminer et d'établir l'ordre de priorité des cheminements. Ses objectifs seront (1) d'assurer l'établissement d'un consensus parmi les hauts représentants du gouvernement fédéral en ce qui concerne les domaines prioritaires des conditions du cadre de la bioéconomie; et (2) d'obtenir un soutien à l'égard des efforts déployés pour améliorer l'intégration des activités gouvernementales dans ce domaine.

Contexte

Plusieurs facteurs appuient le moment du déroulement de cette activité. Tout d'abord, l'industrie a commencé à adopter des mesures pour harmoniser les activités de la bioéconomie entre les organisations et les secteurs. Le Réseau de la bioéconomie (RBÉ) comprend neuf groupes¹ de l'industrie, et a été formé pour étudier les occasions visant à tirer profit du nouveau potentiel que représentent les marchés des bioproduits mondiaux. Le RBÉ exhorte le gouvernement fédéral d'améliorer la coordination entre les principaux ministères. En second lieu, contrairement aux années antérieures, on compte maintenant un certain nombre de cas de réussite sur le terrain, autant au Canada qu'à l'étranger, montrant ainsi clairement le potentiel technique et économique de plusieurs nouvelles technologies, tout en mettant en lumière le besoin d'agir immédiatement si le Canada souhaite maintenir une place importante dans la bioéconomie mondiale². Cette situation est compliquée par l'omniprésence de vendeurs charlatans qui font la promotion de technologies bioéconomiques douteuses afin d'obtenir un soutien financier de l'industrie, des gouvernements ou des chercheurs. Si le partage de l'information est insuffisant, les groupes risquent d'investir dans ces technologies, entraînant la réalisation de projets non durables et un scepticisme à l'égard de l'ensemble du potentiel de la bioéconomie.

*Par **bioéconomie**, on entend des activités économiques se fondant sur la production de produits novateurs (non traditionnels), y compris la bioénergie, à partir de la biomasse (forêts, agriculture, énergie maritime et déchets) à l'aide de nouveaux processus technologiques. Par **bioraffinerie**, on entend une ou des installations qui ont recours à des processus et à de l'équipement de conversion de la biomasse pour produire des carburants, de l'énergie et d'autres produits à partir de la biomasse. C'est semblable, en théorie, à une raffinerie de pétrole.*

¹ Parmi les membres du Réseau de la bioéconomie, on compte BIOTECanada, la Sustainable Chemistry Alliance, l'Association des produits forestiers du Canada, l'Association canadienne des carburants renouvelables, l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada, CropLife Canada, l'Association canadienne de l'industrie de la chimie, l'Association canadienne de la bioénergie (CanBio) et FPIInnovations.

² Par exemple, les installations de démonstration de cellulose nanocristalline CelluForce, à Windsor, au Québec, l'usine d'acide biosuccinique BioAmber, à Sarnia, en Ontario, et l'usine de biométhanol d'Alberta Pacific Forest Industries, à Boyle, en Alberta.



La confusion entourant le mandat des ministères des gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie et les organismes de recherche nuit aussi au partage de l'information et à la croissance de la bioéconomie au Canada. La formation récente d'un Groupe de travail interministériel fédéral sur la bioéconomie (GTIB) représente une première étape importante pour aborder la confusion entourant le mandat; cependant, le fait d'établir un consensus parmi les hauts représentants du gouvernement fédéral concernant un plan d'action intégré pour la bioéconomie améliorera dorénavant l'efficacité et la réussite générales des politiques et des programmes de tous les intervenants.

Possibilités et défis liés à la bioéconomie

Parce que le pays est avantagé, disposant d'importantes ressources de la biomasse et de secteurs forestier et agricole mûrs pour une transformation, la bioéconomie propose des possibilités économiques, environnementales et en développement rural significatives à la population canadienne. La production de bioénergie et de bioproduits, en plus de la production traditionnelle, propose aux secteurs de la biomasse et à leurs partenaires industriels un moyen de diversifier et d'accroître les flux de rentrées tout en offrant des avantages environnementaux et socioéconomiques importants. De plus, les activités de la bioéconomie ont le potentiel d'être un complément important aux principales industries de l'énergie au Canada, aidant à écologiser l'infrastructure et les pratiques³ existantes.

Malgré l'importance de ces occasions, la croissance de la bioéconomie au Canada continue d'accuser un retard par rapport aux régions des États-Unis et de l'Union européenne qui disposent de stratégies nationales définies en matière de bioéconomie. Les obstacles, y compris un accès limité aux investissements de capitaux et un manque de conditions de cadre connexes, continuent de nuire au développement. Des programmes fédéraux récents⁴ ont réussi à aborder la contrainte relative aux capitaux. Du même coup, les expériences d'élaboration de projet servent à souligner l'importance du second obstacle – des conditions de cadre mal alignées ou non développées. En raison de la situation nouvelle de la bioéconomie au Canada, il faut créer des conditions de cadre pour améliorer la capacité du pays à attirer des investissements dans le domaine biologique, et à maintenir sa position de chef de file mondial dans des domaines technologiques importants.

*Par **conditions de cadre**, on entend les conditions réglementaires, stratégiques et opérationnelles qui ont une incidence sur la concurrentialité des nouvelles activités de la bioéconomie (p. ex. existence d'un plan d'action ou d'une stratégie généraux, règlements sur l'environnement et l'équipement, barrières tarifaires et autres barrières au commerce, outils d'information, activités de promotion du marché et autres) (annexe 1).*

S'inspirer de l'expérience passée

L'activité du 3 juin suit de près le modèle utilisé pour une activité semblable de 2009⁵ qui mettait l'accent sur la bioénergie de source forestière. Même si cette séance a permis d'obtenir des conclusions de haut niveau intéressantes et pertinentes sur le plan de la bioénergie, il existe d'importantes différences entre les résultats attendus à ce moment et ceux recherchés actuellement. Plus précisément, on espère que les discussions de la séance à venir seront axées sur des points concrets et

³ Par exemple, le biogaz dans les pipelines de gaz naturel, le diluant de bitume d'origine biologique, la cellulose nanocristalline dans les boues de forage des puits de pétrole.

⁴ Par exemple, les programmes Technologies transformatrices et Investissements dans la transformation de l'industrie forestière de Ressources naturelles Canada et les programmes d'investissement écoagricole dans les biocarburants et d'innovation en agriculture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

⁵ Activité : *Critical Conversation on the Smart and Sustainable Use of Canadian Forest Based Bioenergy* (Université Carleton).



réalisables en lien avec les conditions du cadre, au lieu de miser sur des conversations sans frontières sur les activités qui ne touchent pas le mandat des ministères participants (p. ex. l'établissement du tarif du carbone était une conclusion importante de la séance de 2009 – cette priorité n'est pas pertinente pour la séance du 3 juin).

Conclusion

La prochaine activité sur la bioéconomie est l'occasion, pour les hauts représentants du gouvernement fédéral, de prendre part à une conversation candide, avec les principaux représentants de l'industrie, sur les contextes réglementaire, stratégique et opérationnel ayant actuellement des répercussions sur la concurrentialité de la nouvelle bioéconomie au Canada. Dans l'optique d'élaborer les conditions de cadre connexes et de jeter les bases nécessaires pour assurer la participation efficace du gouvernement dans ce domaine, cette séance vise à améliorer l'intégration des activités de la bioéconomie à l'échelle des ministères et à déterminer les priorités pour l'avenir.

Questions à des fins de considération

- **Sur quelles conditions du cadre pertinentes pour la bioéconomie votre ministère se penche-t-il? Lesquelles relèvent de son mandat?**
- **Qu'avez-vous appris des efforts que vous avez déployés dans le passé pour créer des initiatives ou des projets en matière de bioéconomie?**
- **Selon vous, quels sont les obstacles les plus importants au développement plus poussé de la bioéconomie au Canada?**
- **En ce qui concerne l'avenir, quelles sont vos priorités en lien avec la bioéconomie (en gardant à l'esprit notre objectif, soit de réaliser des progrès concrets réalistes au lieu d'atteindre des objectifs généraux de niveau élevé)?**
- **Quels sont les domaines de collaboration les plus importants au sein des ministères gouvernementaux et parmi ceux-ci?**



Annexe 1

Table 1. Conditions du cadre éventuelles qui pourraient être élaborées ou mieux harmonisées, afin d'appuyer la croissance de la bioéconomie au Canada (liste non exhaustive).

| Conditions du cadre |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Vision nationale pour la bioéconomie</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Une vision nationale pour la bioéconomie réduit l'incertitude chez les investisseurs, et assure une prévisibilité concernant les mesures réglementaires et stratégiques éventuelles. |
| <p>Règlements concernant l'environnement et l'équipement</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les répercussions des nouvelles technologies sur l'environnement, la santé et la sécurité sont mal comprises – l'absence de règlements (ou le caractère inapproprié de ceux-ci) peut restreindre la création de nouvelles installations et la mise en œuvre de technologies novatrices (p. ex. un règlement dépassé sur les appareils à vapeur nuit actuellement à l'adoption d'une technologie prometteuse de cycle de Rankine à caloporteur organique). |
| <p>Activités de promotion du marché</p> <ul style="list-style-type: none">▪ En raison de la situation nouvelle des bioproduits, il existe souvent peu de renseignements pertinents sur ceux-ci. Davantage de renseignements sur les produits et le marché (autant à l'échelle nationale qu'à l'étranger) peut servir à montrer les applications éventuelles de ces produits, entraînant une adoption accrue et (souvent) des avantages environnementaux (p. ex. US BioPreferred Program). |
| <p>Barrières tarifaires et autres barrières au commerce</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le commerce de plusieurs nouveaux bioproduits est restreint par différents facteurs (p. ex. absence de norme pour les produits). Sans commerce international, il est difficile de créer des applications et des marchés pour les nouveaux bioproduits / demandes du marché. |
| <p>Normes de durabilité</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les bioproduits intéressent plusieurs industries/pays, en raison de leur rendement environnemental supérieur (par rapport au rendement des solutions traditionnelles). Il est important que des normes existent à l'appui des solutions biologiques comme choix environnemental (p. ex. empreinte de l'ACV normalisée). |
| <p>Appui aux politiques financières</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les leviers financiers (p. ex. les incitatifs fiscaux, les garanties de prêt, les programmes d'actions accréditatives, l'assurance bonifiée) peuvent jouer un rôle essentiel pour déterminer la capacité d'une compétence à attirer les investissements. Par exemple, BioAmber a indiqué que des politiques fiscales d'appui ont grandement influé sur sa décision de construire une usine d'acide succinique à Sarnia, en Ontario. |
| <p>Outils d'information</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Pour assurer la croissance de la bioéconomie au Canada, les intervenants industriels (les entreprises dans les secteurs de la biomasse et ceux des autres industries) doivent avoir les renseignements requis pour prendre des décisions en matière d'investissements (p. ex. inventaire de la biomasse de la catégorie investissement, rendement attendu, évaluation du risque technologique). En outre, les réseaux de collaboration doivent permettre l'échange de renseignements entre les compétences. |